

Jean-Charles Nègre
Conseiller général du Canton de Montreuil-Est.
Vice-président en charge de la Coopération
décentralisée et Paix et de la Formation
professionnelle

Réf HH/AG/JCN/2013
Affaire suivie par Audrey Guinet
Tél 01.43.93.93.94
Fax : 01.43.93.92.23

Madame Sophie MOUGARD
Directrice générale du STIF
39 bis - 41, rue de Châteaudun
75009 Paris

Bobigny, le 2 juillet 2013

Madame la Directrice Générale,

Je souhaite attirer votre attention sur les difficultés générées par l'aménagement de la future station Boissière dans le cadre de la prolongation de la ligne 11 du métro. J'ai récemment rencontré les membres de l'Association Station Boissière ligne 11 (ASB11) qui m'ont fait part de leurs inquiétudes suite à la présentation par vos services du projet le 2 avril dernier.

Bien évidemment, la prolongation de la ligne de métro 11 jusqu'à Rosny-sous-Bois, avec la création de deux stations sur Montreuil, est une réelle satisfaction pour les habitants, comme pour l'élu que je suis.

Toutefois, le projet qui sera soumis prochainement à l'enquête publique diffère du projet initial soumis à la concertation en 2010. La Mairie de Montreuil a en effet sollicité le STIF pour une modification de l'emplacement de la station afin de rapprocher celle-ci du boulevard de la Boissière. La réalisation de la future station à cet emplacement implique la destruction d'un îlot composé de onze pavillons et d'un immeuble de trois étages, remarquable par sa mixité sociale et la solidarité entre les habitants. Outre de possibles surcoûts liés à l'acquisition par des quatorze parcelles, ce projet va entraîner un réel traumatisme pour les vingt cinq familles qui devront être expropriées.

Désireux de préserver leur cadre de vie et leur habitat, tout en recherchant des solutions pour permettre de rapprocher la future station de métro du boulevard de la Boissière, les habitants se sont constitués en association. Ainsi regroupés, ils ont ainsi pu réunir des compétences pour élaborer de nouvelles propositions qui paraissent viables techniquement et économiquement. Cette démarche témoigne de l'esprit constructif qui prédomine chez les membres de l'association qui ont à cœur de trouver des solutions permettant la réalisation du métro dans les temps prévus. La présentation de recours devant les tribunaux face aux procédures d'expropriation ralentirait inévitablement le projet.

En tant qu'élu du canton concerné par ce projet, je souhaite pouvoir compter sur votre soutien pour que vos services puissent étudier les propositions de l'association ASB11 dans les meilleurs délais, comme une alternative possible au projet actuel.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé des suites données à cette demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jean-Charles Nègre

Jean-Charles Nègre
Conseiller général du Canton de Montreuil-Est
Vice-président en charge de la Coopération
décentralisée et Paix et de la Formation
professionnelle

Réf HH/AG/JCN/2013
Affaire suivie par Audrey Guinet
Tél : 01.43.93.93.94
Fax : 01.43.93.92.23

Monsieur Pierre SERNE
Vice-président en charge des transports
et des mobilités
Conseil régional d'Ile de France
57, rue de Babylone
75007 Paris

Bobigny, le 2 juillet 2013

Monsieur le Président,

Je souhaite attirer votre attention sur les difficultés générées par l'aménagement de la future station Boissière dans le cadre de la prolongation de la ligne 11 du métro. J'ai récemment rencontré les membres de l'Association Station Boissière ligne 11 (ASB11) qui m'ont fait part de leurs inquiétudes suite à la présentation par les services du STIF du projet le 2 avril dernier

Bien évidemment, la prolongation de la ligne de métro 11 jusqu'à Rosny-sous-Bois, avec la création de deux stations sur Montreuil, est une réelle satisfaction pour les habitants, comme pour l'élu que je suis.

Toutefois, le projet qui sera soumis prochainement à l'enquête publique diffère du projet initial soumis à la concertation en 2010. La Mairie de Montreuil a en effet sollicité le STIF pour une modification de l'emplacement de la station afin de rapprocher celle-ci du boulevard de la Boissière. La réalisation de la future station à cet emplacement implique la destruction d'un îlot composé de onze pavillons et d'un immeuble de trois étages, remarquable par sa mixité sociale et la solidarité entre les habitants. Outre de possibles surcoûts liés à l'acquisition par le STIF des quatorze parcelles, ce projet va entraîner un réel traumatisme pour les vingt cinq familles qui devront être expropriées.

Désireux de préserver leur cadre de vie et leur habitat, tout en recherchant des solutions pour permettre de rapprocher la future station de métro du boulevard de la Boissière, les habitants se sont constitués en association. Ainsi regroupés, ils ont ainsi pu réunir des compétences pour élaborer de nouvelles propositions qui paraissent viables techniquement et économiquement. Cette démarche témoigne de l'esprit constructif qui prédomine chez les membres de l'association qui ont à cœur de trouver des solutions permettant la réalisation du métro dans les temps prévus. La présentation de recours devant les tribunaux face aux procédures d'expropriation, ralentirait inévitablement le projet.

En tant qu'élu du canton concerné par ce projet, je sollicite votre intervention auprès du STIF afin que les propositions de l'association ASB11 puissent être étudiées dans les meilleurs délais, comme une alternative possible au projet actuel.

Comptant sur votre soutien, je vous remercie de croire, Monsieur le Vice-président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jean-Charles Nègre